



**CCE du 2 mars 2017**

## **Explication de vote CFE-CGC Métiers de l'Emploi**

### **Consultation sur la généralisation des observations de la relation de service.**

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi a décidé de s'abstenir concernant la généralisation des observations de la relation de service.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi s'abstient pour 3 raisons principales :

- L'impact sur la charge de travail des managers qui nous disent avoir déjà beaucoup de difficultés à réaliser les entretiens de suivi d'activités,
- Le risque de dégradation des relations entre le manager et les agents qui pourraient prendre ces observations comme du contrôle, de l'évaluation individuelle.
- Le refus de l'employeur que cette démarche soit basé sur le volontariat la première année.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi souhaiterait qu'un premier bilan à 1 an soit présenté devant le CCE.

**Retrouvez-nous et abonnez-vous à nos informations sur**  
**[www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)**